

PROCÈS-VERBAL / COMPTE RENDU

Centre Communal d'Action Sociale

PRESENTS : Corinne BADAIRE, Nathalie MAZARS, Dominique MAURE, Michel DAVID, Thibault BALTHAZARD, David MULLER, Chantal BOCCARD, Céline COGNEAUX,

PROCURATIONS : Nathalie BROTHIER à *Corinne BADAIRE*, Taline DUPUPET à *Dominique MAURE*, Christine MAUPETIT à *Nathalie MAZARS*

ABSENTS ESCUSES : Cyril DEMOLIS, Fatima BOURGEOIS, Nathalie BROTHIER, Fabienne ROZE, Taline DUPUPET, MAUPETIT Christine, Karoline ZAHLER

INVITES : Christelle OLLIVAIN, responsable du CCAS

L'an **deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre**, le Conseil d'administration du C.C.A.S. de la commune de SCIEZ, dûment convoqué le douze septembre s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Corinne BADAIRE, Vice-Présidente.

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément aux dispositions de l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein des membres présents du Conseil.

Monsieur Dominique MAURE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Avant de débiter la séance, la Vice -Présidente, Corinne BADAIRE, annonce avoir reçu les courriers présentant la démission de Thérèse MAALOUF et de Chantal ELLER.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21-03-2024 :

Le compte-rendu de la séance du 21-03-2024 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

1. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Corinne BADAIRE, Vice-Présidente, présente à l'assemblée les demandes de subventions reçues par le CCAS de Sciez.

Chaque année le CCAS attribue une subvention aux associations ayant un but social, humanitaire et/ou caritatif, qui en font la demande. M. Thibault BALTHAZARD, Président du Foyer Culturel ne prend pas aux votes.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **DECIDE d'attribuer les montants de subvention aux associations comme suit pour l'année 2024 :**

<i>Nom des associations</i>	<i>CA 2022</i>	<i>CA 2023</i>	<i>Demandes 2024</i>	<i>Vote 2024 du 19 septembre</i>
APEI			1 300	1300
Association pour le don de sang bénévole Sciez Excenevex	1100	1 100	1 100	1 100
Carcajou - Accueil enfants/parents	500	600	1 000	1 000
Foyer Culturel Service Mobilité	25 570	29 815	36 611	3 6611
Foyer Culturel : L'Epi Sciez -Aide alimentaire	1 000	1 000	2 660	2 660
La joie de vivre	1 000	1 000	1 000	1 000
Unafam	500	500	500	0
Montant total	33 770	34 015	44 471	43 671

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette décision.

2. FACTURATION AUX PARENTS D'ELEVES DES PENALITES DE RETARD LIEES AUX DEMANDES DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE HORS DELAIS

Corinne BADAIRE, Vice-Présidente, rappelle à l'assemblée les conditions de prise en charge de l'abonnement au transport scolaire pour les enfants scolarisés en primaire sur la commune de Sciez.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la facturation de la pénalité de retard aux parents d'élèves tel que définie dans le Règlement public d'exploitation des services de transports publics au sein de Thonon Agglomération (Article 4-3.3, Article 4-3.4, Article 4-3.5).
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

1. Organisation des actions de la semaine Bleue

La Vice-Présidente rappelle à l'assemblée les temps forts organisés par le CCAS concernant la Semaine Bleue.

2. Demande de l'association MainsTenant

L'association Sciezoise MainsTenant questionne sur la possibilité donnée aux adhérents de l'association mais non résident de la commune de participer aux actions proposées par le CCAS pour la Semaine Bleue. L'assemblée présente ne voit pas d'objections à cette demande. Les membres de l'association La Joie de Vivre non-résidents de la commune seront également accueillis aux actions proposées pendant la Semaine Bleue.

3. Projets pour Noël : Repas solidaire et concours de maison en pain d'épice

La date du 21 décembre a été retenue pour le prochain repas solidaire, l'idée d'une animation « maison en pain d'épices » est proposée.

4. Difficultés des Séniors et des personnes mobilité réduite ou en situation de handicap/ non véhiculée en pour se rendre aux containers poubelles ou à la déchetterie

Après avoir exposé la problématique liées à la mise en containers ou l'accès à la déchetterie pour les personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. Une discussion s'engage dans l'assemblée.

La question de l'évaluation du problème paraît centrale car il semble nécessaire de poser un diagnostic fiable. Pour cela il est proposé de créer un document, un questionnaire qui permettrait de chiffrer les personnes en difficulté sur le territoire.

Ce questionnaire pourrait être dans le magazine communal mais également dans les colis de Noël distribué aux plus de 80 ans.

5. Projet dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Le projet concernant la mise en place d'actions de prévention lors de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre 2024) nécessite d'être encore affiné et de s'inscrire en complémentarité avec les actions du Foyer Culturel. Des devis devront être faits, comme l'achat de violentomètre imprimé sur des sacs à pain, pour permettre de budgéter ce projet.

6. Nomination d'un nouveau membre du Conseil d'Administration

Une discussion s'est engagée entre les membres pour réfléchir à remplacer les membres démissionnaires du conseil d'administration. Une proposition est faite qui sera soumise au Président.

Fin de la séance : 20h30

Fait à Sciez, le 25 septembre 2024

La Vice-Présidente,
Corinne BADAIRE

Le secrétaire de séance,
Dominique MAURE



